



## PHARES – Pôle d'Hospitalité des Activités à Rayonnement Écologique et Solidaire

---

### *Présentation de l'activité*

Le PHARES repose depuis la fin des années 90 sur l'idée de créer un carrefour d'initiatives économiques et associatives partageant les mêmes valeurs de solidarité, d'innovation citoyenne et d'écologie.

Le projet du PHARES continue à être construit par des acteurs aspirant à une société plus solidaire, au service de l'humain, permettant l'épanouissement de chacun et la valorisation de l'environnement.

Au-delà de la mutualisation des locaux, le PHARES a pour objet de développer la coopération entre ses membres et avec les autres acteurs du territoire (habitants, entreprises, collectivités, autres collectifs...), ainsi que de promouvoir les échanges de savoirs, véritable richesse issue des processus coopératifs et force de duplication des expériences réussies.

Installé dans un bâtiment de 1350m<sup>2</sup> sur L'île-Saint-Denis depuis 2001, le PHARES regroupe plus d'une quinzaine de structures de l'économie sociale et solidaire (associations, entreprises, entrepreneurs). Les membres du PHARES s'inscrivent dans une dynamique écologique, d'économie solidaire, de lutte contre les exclusions, d'insertion professionnelle et de développement durable.

Ils sont rassemblés autour d'un projet collectif alliant :

- mutualisation de moyens (locaux et services à coûts réduits)
- volonté de répondre ensemble aux enjeux de développement local, en développant des actions et réflexions communes.

### *Les membres du PHARES*

**Les membres du PHARES sont des associations, entreprises et entrepreneurs, œuvrant dans des domaines variés et complémentaires** : éducation populaire, insertion par l'activité économique, formation pour adultes, consommation durable, produits biologiques, éducation à l'environnement...

Au-delà de leurs spécificités, **tous partagent** :

- des valeurs écologiques et solidaires affirmées
- un ancrage sur un même territoire (l'agglomération de Plaine Commune et l'Île-de-France)
- la volonté d'œuvrer au bénéfice de tous et avec la participation de chacun
- la conviction qu'ils pourront réaliser ensemble des choses qu'il n'était pas possible de faire seul

En voici une liste actuelle :



Au-delà de la mutualisation des locaux, le PHARES a pour objet de développer la coopération entre ses membres et avec les autres acteurs du territoire (habitants, entreprises, collectivités, autres collectifs...).

Les membres du PHARES portent la conviction que c'est en agissant ensemble qu'ils pourront imaginer des réponses nouvelles et efficaces aux enjeux du territoire et de ses habitants. La diversité des acteurs présents, la complémentarité de leurs expériences et de leurs savoir-faire favorisent l'émergence d'une intelligence collective. C'est par les coopérations concrètes qu'il est possible de faire plus, mieux et bien au service de la création d'emplois et d'activités utiles (amélioration du cadre de vie, de l'environnement), et de l'épanouissement de chaque personne dans sa diversité.

### *Des principes d'action au quotidien*

**Pour être en cohérence avec ces principes, le choix a été fait de gérer le projet du PHARES collectivement, via une Société Coopérative d'Intérêt Collectif (SCIC) où chaque membre :**

- Est libre de s'engager comme associé (engagement volontaire = liberté)
- Participe aux décisions qui sont prises selon le principe « un associé = une voix » (démocratie = égalité)
- Est solidaire dans les excédents et les dépenses (= égalité)
- Est autonome dans la manière de mettre en œuvre sa propre mission

### *Trois objectifs opérationnels*

**Les membres du PHARES s'engagent ensemble pour :**

- **Faire vivre un lieu professionnel et convivial**

Le bâtiment du PHARES offre à chacun de ses membres des espaces de bureaux privatifs à coûts raisonnables, des salles de réunions partagées en libre-service, des services de qualité (téléphonie, Internet, Impression, services généraux). La visibilité du PHARES et de ses événements permet aussi à ses membres d'accroître leur rayonnement.

Au-delà de la mutualisation de locaux et de services matériels, la volonté est de mutualiser réseaux et expertises, de partager des idées et opportunités avec bienveillance et de s'accompagner entre pairs dans les défis du quotidien.

Grâce à ce lieu partagé, convivial, et adapté à leurs besoins, les membres du PHARES peuvent améliorer encore la qualité de leur mission sociale.

- **Développer les projets issus de la coopération**

Conscient que la coopération ne se décrète pas, le PHARES offre un cadre pour qu'elle puisse naître, se développer et perdurer en cultivant l'interconnaissance des acteurs, la confiance réciproque et en organisant des espaces de travail collectifs.

Le PHARES est un espace animé pour créer du lien, favoriser l'émergence et accompagner les projets collectifs entre membres du PHARES, et avec d'autres acteurs et initiatives du territoire.

- **Etre un pôle apprenant et un pôle ressources**

Les membres du PHARES se questionnent sur leurs pratiques, dans une démarche de recherche-action, en lien avec le monde universitaire. Cette recherche ouvre la porte à un regard critique, avec l'idée de pouvoir capitaliser ces expériences vécues.

Fort d'une expertise collective issue des champs d'action respectifs de ses membres (sur la coopération, l'insertion, l'écologie...), le PHARES peut proposer un accompagnement de projets individuels et collectifs, complémentaire à celui offert par d'autres acteurs du territoire.

C'est à partir des expérimentations menées sur le terrain au service du développement des personnes, de la création de l'emploi, et de la préservation de l'environnement, que le PHARES a vocation à porter une parole politique citoyenne et engagée dans les débats sociaux-économiques de la Cité.

### *L'équipe salariée*

En 2018, l'équipe est composée de personnes salariées directement ou mise à disposition auxquels s'ajoutent une volontaire en service civique et un stagiaire :

- 3 co-gérants bénévoles, directrice et directeur d'autres structures
- 1 co-gérant salarié chargé de développement du PHARES
- 1 chargée d'animation et de coordination
- 1 chargé d'essaimage des coopératives éphémères de jeunesse
- 1 comptable
- 1 responsable de la paie
- 2 agents polyvalents
- 1 agent d'accueil
- 1 stagiaire
- 1 volontaire en service civique

## Quelques projets portés par le PHARES :



### Les Alchimistes

*Tous les jours, des camions encombrants, bruyants, malodorants font voyager nos déchets de la ville à la campagne. C'est l'équivalent du tour du monde tous les 3 jours pour une ville comme Paris. Nous souhaitons traiter les déchets organiques en ville et les collecter en circuit-court. Nous divisons par le 20 le nombre de kilomètres parcourus.*

#### *Le besoin*

Le tri sélectif qui s'impose pour mieux valoriser nos déchets nous oblige à repenser le schéma de collecte et de traitement des déchets. A la place de camion-poubelle collectant des déchets très différents dans les mêmes conteneurs pour être incinérés ou enfouis, se substituent des collectes et des points d'apports de déchets spécifiques : emballages, verre, textiles, ...

Le cas des biodéchets et des textiles sanitaires (couches, protection d'incontinence, ...) est particulier car il s'agit de déchets humides, putrescibles et difficiles à valoriser. Ils nécessitent d'être collectés fréquemment tout en évitant des trajets économiquement et écologiquement coûteux. Transformés en compost, ils enrichissent les sols pour une agriculture urbaine. Alors que les intrants de l'agriculture sont de plus en plus chers et que le « pic du phosphate » est prévu pour 2030, redonner à la terre ce qu'elle nous a prêté sonne comme une urgence!

#### *La solution*

Créer en ville un réseau de composteurs électromécaniques, en réacteur fermé, de petite capacité (1 à 2 tonnes par jour). Ces mini plateformes traitent des déchets collectés à moins de 2 kilomètres et permettent de revendre le compost produit en ville.

Cette solution permet de :

- a. Préserver le cycle de la matière organique.
- b. Limiter le transport et ses nuisances : embouteillages, gaz à effet de serre, particules fines tout en assurant une collecte quotidienne.
- c. Créer le métier de collecteur-composteur-livreur de compost, plus valorisant que celui de rippeur.
- d. Donner aux citoyens un accès simple à un compost issu de leurs rebus.

#### *Le marché*

Depuis début 2016, la réglementation française implique des objectifs ambitieux sur le tri des déchets organiques. Les professionnels produisant plus de 10 tonnes de biodéchets/an sont tenus de les traiter biologiquement. Par ailleurs les collectivités devront proposer des solutions de tri sélectif des biodéchets d'ici 2025 pour l'ensemble des ménages. Par ailleurs, il y a une appétence forte de la part de la population urbaine pour l'agriculture urbaine. La vente de compost livré sur site en sac de 20 litres est un besoin. Le compost « made in Paris/Bordeaux/... » pourra se vendre jusqu'à 100 fois plus cher que le compost des industriels vendus aux agriculteurs (5 euros les 10 kg au lieu de 5 euros la tonne).

#### *Le plan commercial*

Nous ouvrirons notre premier site quand nous aurons identifié un partenaire public ou privé qui peut nous acheter 30% de la prestation (collecte et traitement) et nous accueillir de façon privilégiée sur son site, situé à moins de 3km de nos autres clients. Nous visons principalement les centres commerciaux, zones aéroportuaires, marché de ville, universités, lycées, ... Nous visons pour le moment la Région Parisienne mais pouvons intervenir dès que le tissu urbain est suffisamment dense pour justifier une logistique douce de proximité.

#### *Le business model*

L'objectif est de créer 10 sites d'ici 36 mois permettant de collecter et traiter annuellement 5400 tonnes de déchets organiques et de vendre 1600 tonnes de compost.

### Le triple-bilan

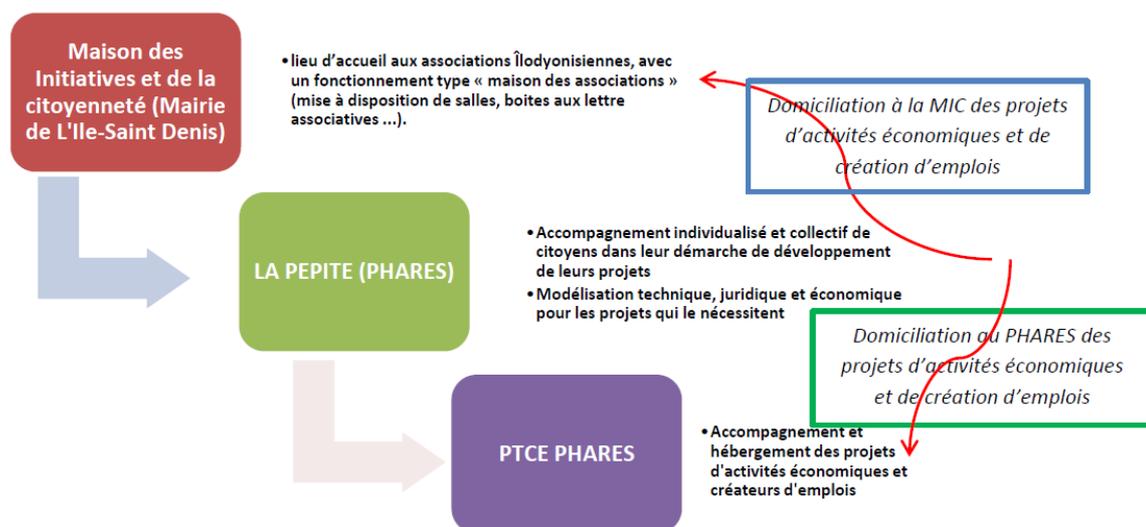
- **Financier** : pour 10 sites, l'objectif est de générer 1,4M€ de chiffre d'affaire pour 200K€ résultat
- **Social** : une vingtaine de postes de collecteur-composteur-revendeur sont créés. Plus de 300 élèves/an visitent et comprennent ce qu'est le compost et l'intérêt du tri-sélectif.
- **Environnement** : 28 000 km/an ne sont plus parcourus par des camions et sont remplacés par 600 km parcourus par des tri-porteurs ou véhicules légers. Les déchets organiques redeviennent un amendement naturel.



### PEPITE, Pépinière des idées du territoire

Le développement du PHARES doit pour nous s'accompagner d'une « reconnexion » à notre environnement de proximité et donc à la population locale. A l'instar du rôle joué par une régie de quartiers, nous souhaitons ouvrir davantage le PHARES aux habitants de la commune de L'Ile-Saint-Denis et des communes limitrophes de la commune et localisées en Seine-Saint-Denis (Saint-Denis, Saint-Ouen, Epinay sur Seine). Mais à la différence d'une régie de quartiers, nous pensons que notre valeur ajoutée se situe dans l'accompagnement des initiatives citoyennes, qu'elles visent un développement par le bénévolat ou par la création d'activités économiques et d'emplois.

La « pépinière des idées du territoire » sera construite en collaboration étroite avec la Maison des Initiatives et de la Citoyenneté de L'Ile-Saint-Denis (Mairie de L'Ile-Saint-Denis), Plaine Commune et notamment la MIEL, et le département de Seine-Saint-Denis. Elle sera l'accélérateur des projets écologiques et solidaires sur le territoire.



A travers son action, la pépinière des initiatives du territoire vise 3 objectifs généraux :

- B. La multiplication des initiatives écologiques et solidaires
- C. La mise en capacité des citoyens
- D. La création de valeur et d'emplois non délocalisables sur le territoire



3 mois pour développer vos activités de services  
au sein d'une entreprise coopérative

## Coop'Commune

---

Le projet Coop Commune est un dispositif expérimental qui a été porté par la SCIC [Cité PHARES](#), [Etudes & Chantiers Ile-de-France](#), et la CAE [Coopaname](#). Ce projet de création d'une coopérative jeunesse à Plaine Commune est le résultat de plusieurs réflexions et discussions ayant eu lieu au PHARES avec les membres du PTCE concernant la nécessité de trouver des dispositifs innovants pour insérer les jeunes majeurs du territoire dans l'emploi et dans une démarche citoyenne.

L'idée de ce dispositif était de regrouper des jeunes de 18-30 ans durant 3 mois (novembre 2017 à janvier 2018) afin de qu'ils créent leur propre entreprise coopérative qui offrira différents services aux entreprises, collectivités locales et particuliers présents sur le territoire de Seine St Denis. Ce projet s'inscrit dans une logique d'éducation populaire et entremêle expérience pratique et formation à l'entrepreneuriat coopératif.

### *Son impact sur le territoire et les jeunes*

Cette première expérimentation qui a eu lieu sur le territoire de Plaine Commune a eu de nombreux impacts sur le territoire et sur les jeunes ayant participé au projet. Tout d'abord, il a permis de créer ou de renforcer les liens existants entre différents acteurs du territoire (structure de l'ESS, acteurs de l'emploi, association de quartier et de jeunesse, collectivités, entreprises). Il a contribué à changer le regard des jeunes coopérants sur eux-mêmes et sur leur pouvoir d'agir, notamment en matière d'insertion professionnelle et de création d'activités économiques. À travers une sensibilisation à l'Économie sociale et solidaire et au monde des coopératives, les participants au projet ont pu découvrir un nouveau pan de l'économie et aborder une réflexion sur certaines thématiques citoyennes (écologie, égalité, discrimination, etc). Les coopérant.e.s ont pu durant ces 3 mois développer leur réseau professionnel, acquérir des compétences professionnelles et des connaissances utiles à leur projet grâce à des temps de formation adaptés à leurs besoins.

Les jeunes ayant participé au projet bénéficient aujourd'hui d'un accompagnement individuel et pour certains l'aventure entrepreneuriale se poursuit grâce à leur intégration dans la coopérative Coopaname.

### *L'essaimage du projet en Île-de-France*

Après cette première expérimentation, la SCIC [Cité PHARES](#), [Etudes & Chantiers Ile-de-France](#), et la CAE [Coopaname](#) ont pour objectif l'ouverture d'au moins 6 coopératives de jeunes majeurs (18-30 ans) en 2018 sur différents territoires d'Île-de-France connaissant un fort taux de chômage (Plaine Commune, Clichy, Est Ensemble, Essonne). Grâce à un encadrement tourné vers la mise en capacité des jeunes, l'essaimage de ce projet en Île-de-France devrait permettre de fournir un cadre sécurisant à des jeunes d'horizons et de parcours différents afin qu'ils puissent expérimenter une action innovante de création d'activités économiques rémunérée. L'objectif est également de développer de nouveaux partenariats susceptibles de renforcer la qualité de ce dispositif mais aussi d'impulser une communauté de coopérant.e.s afin de pouvoir susciter des échanges entre des jeunes résidant sur différents territoires.